

# La Minerve



## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

### AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE:**

Il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de La Minerve.

Cette séance extraordinaire sera tenue au centre communautaire, situé au 91, chemin des Fondateurs, La Minerve, le lundi, **30 mars 2026, à 19 h.**

Donné à La Minerve, ce 25<sup>e</sup> jour de mars 2026.

---

Marc-André Laforest  
Directeur général et greffier-trésorier

### Certificat de publication

Je soussigné, Marc-André Laforest, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de La Minerve, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 25 mars 2026, entre 10 h et 12 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 25 mars 2026.

---

Marc-André Laforest  
Directeur général et greffier-trésorier